

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

**Band:** 14 (1938-1939)

**Heft:** 18

  

**Rubrik:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Eidgenossenschaft, so ist mir dieselbe so gleichgültig als die große oder kleine Tartarei» — semble laisser croire que les fédéralistes romands ne s'inspirent que de telles balivernes!

Tout franchement dit, c'est grotesque.

Le fédéralisme et la défense nationale sont deux choses totalement différentes, aussi différentes que le blanc l'est du noir.

Le fédéralisme est la base et la raison de vivre de la Suisse et chacun sait aussi que les romands s'efforcent de combler toujours un peu plus le fossé qui les sépare encore de la Suisse allemande sur certaines questions. Mais c'est aussi leur droit de ne pas vouloir se laisser majoriser et plus la Suisse allemande méconnaîtra ce sentiment, plus il sera exacerbé parmi les populations minoritaires.

La défense nationale nous concerne tous, puisqu'elle est le moyen pour tout le pays de vivre. Elle est l'apanage du gouvernement fédéral et doit rester telle.

Si les romands ont combattu la prolongation des écoles de recrues, c'est qu'ils y ont vu en quelque sorte une mesure de panique mal étudiée et qui ne semble pas de nature à augmenter la valeur de l'armée dans toute la mesure désirable. L'armée doit se perfectionner dans ses cadres réglementaires; les hommes doivent se connaître entre eux, le cadre sous-officiers et celui officiers de même, et ces échelons doivent travailler ensemble et étudier nos moyens de défense dans le cadre de leurs formations de guerre.

Ce perfectionnement ne peut s'acquérir que dans les cours de répétition et il y a actuellement des corps de troupe, profondément modifiés par l'organisation de 1937, qui n'ont pas encore fait de cours, ne fut-ce que d'introduction et n'en feront peut-être même pas cette année!

Aussi, les députés romands qui ont réclamé le maintien des écoles à trois mois, en demandant la convocation de toutes les unités à des cours de répétition en 1939, ont fait preuve, semble-t-il, de bon sens, et c'est leur faire injure que de prétendre qu'ils ont présenté une « Verbissene Opposition » à la préparation à la guerre du pays.

Les romands ne sauraient tolérer de passer pour des défaitistes alors que la majorité de leurs populations a, même depuis la guerre, constamment soutenu l'armée et lutté contre les économies, jamais suffisantes pour les politiciens, du budget militaire de la Confédération. Elle l'a fait avec ténacité, mais sans emballement, c'est probablement pour cela qu'elle est mieux à même de réclamer un peu moins d'affolement dans les jours sinistres que nous vivons.

Mais quant à prétendre que nous ne voulons que défendre nos limites cantonales, le moins que l'on puisse dire, c'est faire preuve d'inélégance.

Tous ceux qui ont fait du service, notamment dans certaines armes spéciales où Suisses allemands et Suisses romands sont mélangés pour l'instruction, savent que nous sommes prêts à défendre non pas nos cantons, mais le pays; car pour nous, la patrie n'est pas représentée par un quelconque canton de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel ou Fribourg, mais par la Suisse une et indivisible.

Ce sont là des vérités tellement élémentaires et naturelles qu'il nous paraît vain de les répéter et qu'on nous désoblige presque en nous y contraignant. La « Gazette de Lausanne » que l'on ne saurait suspecter pourtant d'antifédéralisme s'exprimait encore dernièrement en ces termes:

« A l'étranger, il ne faudrait pas que l'on fût induit en erreur par la vivacité de nos discussions politiques. Un long usage de la liberté nous a habitués, entre Confédérés, à une totale franchise, qui nous est du reste un utile stimulant pour notre vie politique. Mais qu'on le sache bien: le jour où le pays serait menacé dans son indépendance, ces divergences passeraient immédiatement à l'arrière-plan, et il n'y aurait plus que des Suisses, tous étroitement unis par le serment confédéral de la défense commune, tous résolus, quel que soit le parti auquel ils se rattachent, quelles que soient leur langue ou leur confession, à verser ensemble leur sang pour la patrie. »

C'est dans cet esprit que la rédaction française du « Soldat Suisse » s'était abstenue en temps opportun de tout commentaire concernant la prolongation des écoles de recrues, bien qu'en principe, pour les raisons exposées précédemment, elle ait été également opposée du projet du Département militaire fédéral. M. Hans Zoppi s'est donc trouvé mal inspiré de jeter la pierre aux romands dans les colonnes de notre journal, qui se doit avant tout d'être un organe de liaison entre soldats suisses, qu'ils soient de langue allemande, italienne ou française. N.

## Petites nouvelles

On a pu voir, d'après les statistiques de la guerre d'Espagne que les populations civiles ont été beaucoup plus expo-

sées que les soldats eux-mêmes. Sept cent cinquante mille civils ont trouvé la mort dans la péninsule déchirée, alors que les pertes militaires ne s'élèvent qu'à quatre cent cinquante mille hommes.

On ne saurait donc nier l'utilité et la nécessité de la défense aérienne passive à laquelle le public, en général, a pourtant bien de la peine à accorder sa confiance.

L'octroi d'une subvention fédérale à la ville de Zurich pour sa défense anti-aérienne active a soulevé un grave problème d'un autre ordre, dont nous aurons l'occasion de reparler lorsque cette importante question aura été définitivement tranchée.

Thoune, place d'armes par excellence, possède depuis peu une nouvelle caserne à laquelle on a donné le nom de caserne Dufour, en souvenir du grand soldat et du citoyen éminent que fut le général Dufour. \*

Le Conseil fédéral a pris une décision concernant la taxe d'exemption militaire aux termes de laquelle les hommes astreints à cette taxe nés dans les années 1891 à 1898, c'est-à-dire âgés de 41 à 48 ans, devront, pour l'année 1939, payer entièrement le montant prescrit pour leurs classes d'âge. Jusqu'ici, les hommes des classes d'âge du landsturm n'avaient pas à payer la taxe d'exemption. Cette disposition nouvelle est entrée immédiatement en vigueur.

Le Conseil fédéral serait également bien inspiré de revoir la situation, concernant la taxe militaire, des citoyens astreints au paiement de cette dernière et qui font partie des organismes de défense aérienne passive. Les sacrifices de temps que l'on demande aux membres de la troupe DAP devenant toujours plus importants, il serait juste aussi que les autorités militaires puissent en tenir compte dans le calcul de la taxe d'exemption. Cette mesure s'impose d'autant plus que maintenant la défense aérienne passive est considérée comme une catégorie importante des services complémentaires de l'armée. \*

On a pu voir dernièrement dans de nombreux journaux français et belges des photos de nos barrages anti-tanks de routes, accompagnés d'un commentaire qui affirmait, avec beaucoup de sérieux, qu'ils étaient commandés à distance et pouvaient être de ce fait levés instantanément en cas d'invasion. C'est là une information plus ou moins fantaisiste, mais qui évidemment ne saurait faire de tort à notre système de défense vis-à-vis de l'étranger. \*

Le Conseil fédéral a autorisé le Département militaire à organiser un concours international de patrouilles militaires à ski à l'occasion des Olympiades d'hiver à St-Moritz. Ce concours s'effectuera sur les mêmes bases que celui de 1928, sous la direction et d'après les prescriptions du Département militaire qui a désigné à cet effet une commission spéciale dirigée par le colonel divisionnaire von Graffenried.

Le Département politique enverra des invitations à tous les pays entrant en ligne de compte pour ce concours fixé au 10 février 1940. Le règlement prévoit une course de patrouilles sur une distance de 25 à 30 km avec une différence de niveau de 1000 mètres au minimum. Un tir sur cibles de campagne aura lieu pendant la course.

## Bibliographie

**Fusilier Wipf!** Roman par Robert Faesi. (Traduit par Georges Duplain.) Avec seize illustrations hors-texte tirées du film. 1 vol. in-8, broché fr. 4.—, relié fr. 6.50. Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Il y a des œuvres qui triomphent d'emblée auprès du public, qui emportent l'adhésion de tous, parce que leur valeur et leur intérêt se trouvent correspondre avec l'atmosphère d'un moment, avec les préoccupations générales de tout un peuple. Ce fut le cas du roman suisse-allemand « Fusilier Wipf! » et du film qu'on en tira.

L'attention que la Suisse porte, aujourd'hui plus que jamais, à sa défense nationale, l'intérêt que lui voue chaque citoyen, se sont ajoutés au charme évocateur de ces pages ou de ces images, consacrées à la « mob » de 1914—1918, et ont valu au « Fusilier Wipf » un accueil particulièrement chaleureux. La première traduction française complète de cette belle œuvre, qui paraît aujourd'hui aux Editions Victor Attinger, mérite le même succès.

Raconter l'histoire, plutôt les histoires du fusilier Wipf? Tout le monde a vu le film! Vous retrouverez dans le roman ces personnages si vivants et si proches, ce brave Wipf, d'abord lourd et gauche, que la vie militaire « dégrouille » si heureusement pour en faire un vrai Suisse, conscient de sa patrie et de sa mission. Vous retrouverez le bon Leu, son copain; le

boute-en-train Schatzli; Rose, la fille du coiffeur, pomponnée et artificielle, et Vreneli, délicieuse petite Bernoise... Mais le roman, plus complet que le film, narre bien d'autres épisodes encore, et creuse plus profondément le caractère des personnages. Ce récit alerte et prenant, tour à tour joyeux ou grave, suivant les circonstances ou l'humeur, toujours vraiment suisse d'esprit et de cœur, est illustré par seize photographies tirées du film, qui complète à merveille ce beau volume.

« Fusilier Wipf! » vient à son heure: c'est le témoignage net et ferme, souriant aussi, de notre volonté d'indépendance et des mesures que nous avons prises et continuons de prendre pour la sauvegarder. Ceux qui ont fait la « mob » revivront avec le fusilier Wipf des heures inoubliables; ceux qui n'y furent pas apprendront à connaître cette vie si particulière, à la fois intense et quotidienne.

Mais « Fusilier Wipf! » n'est pas qu'un souvenir du passé. Il s'en dégage la pérennité de notre esprit national; c'est le livre de l'heure, qui a sa place dans toute famille suisse.

## Ai Sott'ufficiali dei reggimenti ticinesi

C. di R. e maschere « antigas ».

Scartando ogni convenzione internazionale, la realtà della guerra ci fa considerare, malgrado una quasi istintiva ripugnanza, gli aggressivi chimici alla stessa stregua di qualsiasi altro mezzo di offesa, forse meno subdolo ma altrettanto atroce e crudele.

Si è scritto, si è parlato, si scrive e si parla tutt'ora sulla barbarità dell'impiego dei « gas tossici » nel combattimento, si è persino giunti alla puerile idea d'indire conferenze internazionali allo scopo di umanizzare la guerra come se fosse possibile umanizzare qualche cosa di per se stesso inumano. A parer mio sarebbe più indicato rendere la guerra più atroce, più terribile, più assassina si da togliere agli uomini ogni velleità di ritenertarne l'esperienza, e tentare, invece, di umanizzare... la pace.

Del resto l'arma chimica si può considerare come l'arma offensiva la più umanitaria se si vuol prestar fede alle cifre statistiche compilate durante, o meglio subito dopo la guerra del 14.

Gli americani che perdettero sui campi alleati circa 300 mila uomini dei quali il 30 % dovuto agli aggressivi chimici. Su 100 colpiti da proiettili e loro frantumi ne cedevano 25; 13 rimanevano invalidi e 62 guarivano completamente. — Su 100 « gassati », a condizione, sine qua non, che la protezione individuale e collettiva contro i soffocanti non faccia difetto. Soltanto uno moriva, e colui che per una ragione qualsiasi non riuscì a mettere nel tempo prestabilito la maschera antigas o che questa non fosse stata, già all'inizio, esattamente addattata al suo viso. I colpiti dagli aggressivi permanenti tipo iperite allo stato liquido, guarivano tutti dopo una cura non mai inferiore ai 30 giorni.

Dalle cifre summenzionate risulta chiaramente come l'arma chimica non sia poi così barbara come la si vuol dipingere. Essa è però micidiale all'estremo quando viene impiegata contro masse impreparate e mal difese e quindi praticamente inermi. Contro una truppa munita di maschera antigas, allenata, disciplinata, gli aggressivi fucali non hanno alcun deleterio effetto.

La nostra maschera antigas protegge contro ogni e qualsiasi aggressivo fugace (eccezione dell'acido carbonico mortale solo in ambienti chiusi) alla sola e precisa condizione però che sia stata esattamente, in prevalenza, addattata al viso di ogni singolo uomo. Una maschera difettosamente addattata non presenta alcuna difesa, alcuna protezione.

L'aria esterna deve essere costretta a giungere ai polmoni passando attraverso il filtro e non attraverso eventuali interstizi causati da un cattivo addattamento della maschera. La diversità della formazione della fac-

cia di ogni singolo individuo fa sorgere la necessità dell'addattamento e l'obbligo di vegliare affinché le maschere non siano scambiate l'una con l'altra poichè la maschera di Tizio non rappresenterebbe più la sicurezza per Caio.

L'addattamento della maschera *incombe quasi esclusivamente alla coscienza del sott'ufficiale* quale diretto contatto coll'uomo nel combattimento.

L'aria respirabile contiene 20,94 % di ossigeno, 79,03 % di azoto, 0,03 % anidride carbonica. Quando l'aria dovesse contenere meno del 13 % di ossigeno, o più del 4 % di anidride carbonica, l'aria non è più respirabile. L'uomo in riposo abbisogna di circa 10 litri di aria al minuto e di una quantità più che doppia se compie lavoro.

Per assicurare all'uomo che deve agire in una atmosfera gassata si dispone quindi di maschere antigas, auto-protettori a riserva di ossigeno od a produzione di ossigeno.

La maschera è specialmente indicata per la truppa costretta a manovrare. A tale scopo, visto che la sua autonomia dipende della grandezza del filtro che è la parte essenziale della maschera, questo ha dovuto essere posto in modo da non ingombrare od intercedere coi movimenti richiesti all'uomo e quindi, ad eccezione della maschera per la popolazione civile, si addattò la maschera militare di un sacco nel quale è messo il filtro che il soldato porta a tracolla. Lo scopo della maschera è noto: filtrare l'aria, depurarla da ogni presenza di tossico. La nostra maschera si compone di tre parti principali: tubo di respirazione, filtro e sacco. Il potere del filtro si basa, principalmente, sulla proprietà di assorbimento dei tossici da parte del carbone attivo vegetale. Il carbone attivo ideale, oltre alle proprietà e velocità di assorbimento, deve rappresentare una certa resistenza meccanica per non essere facilmente deteriorato. A questo materiale base è addizionato acido od altre basi in modo da ottenere un prodotto di massimo rendimento. I tossici sono dei microscopici globuli che volatizzano nell'aria e passando attraverso il carbone del filtro vengono immediatamente attirati così come la calamita, fa col ferro, detti globuli restano amalgamati al carbone attivo liberando così l'aria della loro presenza. Il carbone dopo una certa permanenza in una atmosfera infetta (circa 30 ore) deve essere rinnovato. Oltre al carbone, elemento primo, i filtri contengono altre sostanze con funzioni speciali, sostanze che restano, più o meno, un segreto che ogni Stato cerca di custodire gelosamente. Si può, ad ogni modo, dire senza svelare alcun segreto che il filtro contiene degli strati di ovatta imbevuta con preparati chimici. Tale ovatta impedisce il passaggio delle arsine le cui molecole, « grosse » non possono esser assorbite dal carbone attivo. Un buon filtro dovrebbe dare 70 litri d'aria al minuto. Il potere del filtro aumenta in ragione diretta del suo volume.

La respirazione per una certa resistenza dell'aria al passaggio attraverso il filtro diviene, colla maschera, più faticosa. Coloro che si sono occupati del fenomeno hanno potuto osservare che quando la respirazione non è libera diminuisce la sua potenza ed aumenta la sua ampiezza. L'aria inspirata attraverso il filtro non giunge tutta ai polmoni, parte ristagna negli spazi morti della maschera ed è quindi necessario aspirarne una quantità maggiore per fornire ai polmoni quella che necessitano, ciò aumenta la fatica della respirazione. Per eliminare questo inconveniente la nostra maschera è stata modificata nel senso di ridurre al minimo lo spazio morto per mezzo di uno speciale setto nasale e usando valvole di